

Crise sanitaire : L'entrée en vigueur de la réforme des APL repoussée.

Le ministère de la cohésion des territoires a annoncé hier en fin d'après-midi le report de la réforme des APL.

Cette réforme devait entrer en vigueur au 1er avril 2020. Il n'a, pour le moment, été donnée aucune date pour son application.

Pour rappel, la réforme des APL en temps réel consiste à calculer les aides au logement en fonction des ressources actuelles des allocataires et non plus de celles d'il y a deux ans.